

Information réglementée - Bruxelles, Paris, 27 mai 2016 – 18h00

Article 15 de la loi transparence: modification du nombre total de droits de vote

Suite au regroupement d'actions de Dexia SA (actions de catégorie A et actions de catégorie B) mis en œuvre selon un ratio d'une action nouvelle (ISIN BE0974290224) pour mille actions existantes (ISIN BE0003796134), le nombre total de droits de vote (correspondant au dénominateur) a été modifié par acte authentique le 2 mai 2016.

Les nouvelles données chiffrées concernant le capital de Dexia SA sont donc les suivantes :

- Capital : EUR 500.000.000
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 30 896 352
- Nombre total de droits de vote (=dénominateur) : 30 896 352
- Nombre de titres conférant le droit de vote, par catégorie :
 - 1 948 984 actions de catégorie A
 - 28 947 368 actions de catégorie B
- Nombre de droits de souscription (warrants)¹ : 32 096 802
- Nombre d'actions propres : 324

Des informations pratiques complémentaires relatives au regroupement d'actions sont disponibles sous la forme d'un Q&A sur le site Internet de Dexia SA:

http://www.dexia.com/FR/actionnaires_investisseurs/informations_actionnaires/regroupement/Pages/default.aspx

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 57 97
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contacts investisseurs

Investor Relations – Bruxelles
+32 2 213 57 39
Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 82 48

(1) Le nombre de warrants nécessaire à la souscription d'une action nouvelle est dorénavant de (1.000) mille. Le prix d'exercice par warrant reste quant à lui inchangé.